

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

INSPECTION GÉNÉRALE

Service communication
B.P. V 160
Tél : 27 20-22-24-68
Fax : 27 20-21-15-93



Réf. N°3676 MENA / IGEN / COM



Revue de Presse

DU VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

Thème de l'année scolaire 2023-2024

**« Soyons des citoyens responsables
pour une école de qualité »**



**BONNE RENTRÉE
À TOUS**



L'actu en bref



Gaspillage d'électricité : « 300 entreprises choisies pour être auditées. » P.11 Patrick N'GUESSAN

Les audits énergétiques permettent d'identifier les sources de gaspillage et de proposer des solutions adaptées. « Ainsi, l'application des audits énergétiques en Côte d'Ivoire peut permettre d'économiser entre 10% et 30% de consommation énergétique des entreprises et des institutions ». C'est ce qu'a fait savoir Dr Maya Schmaljohann, cheffe de la coopération à l'ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire. 300 entreprises seront concernées en Côte d'Ivoire par cette opération. Outre les gains pour les entreprises, cette opération obligatoire ouvre également de nouvelles opportunités pour les auditeurs énergétiques et les acteurs du secteur des énergies renouvelables.

Daloa : « Des kits scolaires aux écoliers des familles démunies. » P.32 Marcel APPENA

Heureux, ils le sont, ces cent élèves de l'École Primaire Publique du quartier Huberson de Daloa. Ils viennent, chacun, de bénéficier d'un kit scolaire composé de diverses fournitures scolaires (cartables, cahiers, crayons...). La cérémonie de remise s'est déroulée, le 5 octobre, en présence des partenaires de l'Education, du personnel enseignant ainsi que des parents d'élèves et des enfants bénéficiaires. Pour le donateur, l'ONG APPUI (Assister-Protéger-Promouvoir-Unir-Intégrer), il s'agit d'assister socialement les enfants vulnérables pour leur bien-être.



Audit énergétique obligatoire et périodique : « La Côte d'Ivoire lance son dispositif national. » P.08 Yves KALOU

Identifier et valoriser le potentiel d'économie d'énergie de la Côte d'Ivoire. C'est l'objectif visé par le dispositif national d'audit énergétique obligatoire et périodique. Ce dispositif qui bénéficie de l'appui financier de l'Union européenne et de la coopération allemande a été lancé le jeudi 10 octobre 2024, à la faveur d'un

atelier à Cocody. Cela vise à satisfaire ce dont le pays s'est doté. Il s'agit d'un code de l'électricité, qui élève en son article 25 alinéa 2, la maîtrise d'énergie au rang d'activité d'utilité publique car contribuant à assurer une sécurité énergétique et un développement durable de la Côte d'Ivoire. Puis un arrêté a fixé les conditions d'assujettissement à l'audit énergétique obligatoire, les modalités de réalisation des audits énergétiques et les conditions d'agrément au métier d'auditeur énergétique.



Grand-Bassam / Rentrée scolaire : « Me Linda Diplo fait don d'une cantine scolaire à l'EPP Petit-Paris. » P.08 Source : Sercom

Bonne nouvelle pour les élèves de l'EPP Petit-Paris de Grand-Bassam. Eux, qui devraient parcourir de longues distances pour rallier leurs différentes habitations pour se nourrir après les cours. Sensible à cette situation, Me Linda Diplo, cadre de Grand-Bassam, a volé au secours des élèves de cet établissement primaire en offrant une cantine scolaire équipée. La remise officielle des clés a eu lieu, le mercredi 2 octobre 2024, à l'Epp Petit-Paris en présence de toutes les autorités administratives, éducatives, religieuses et coutumières. Ce sont 150 repas qui seront servis aux élèves.

Gaspillage des mines et énergies : « Des audits énergétiques et obligatoires lancés. » P.08 JP

La Côte d'Ivoire a adopté le 23 avril 2024 l'arrêté inter-ministériel N°156 /MMPE/ MCLU/ MT / MInEDDTE / MCI relatif à l'audit énergétique obligatoire et périodique. Cet arrêté fixe les conditions d'assujettissement à l'audit énergétique obligatoire, les modalités de réalisation des audits énergétiques et les conditions d'agrément au métier d'auditeur énergétique. Dans le cadre de la mise en œuvre effective de cette nouvelle disposition, le ministère des Mines, du pétrole et de l'énergie a organisé, le mercredi 09 octobre, un atelier de lancement "Des audits énergétiques obligatoires". Il s'est agi au cours de cet atelier, qui a bénéficié de l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération allemande, d'instruire les entreprises à auditer leur consommation énergétique. Et ce, en vue de faire face à la problématique de la surconsommation des ressources en énergie primaire, indispensables à la production d'électricité, qui se pose avec acuité avec le risque d'une insécurité énergétique aux effets dévastateurs. Egalement dans cette optique, notons que la Côte d'Ivoire s'est engagée résolument dans une transition énergétique visant à réduire drastiquement ses émissions de CO2.



Didievi / Rentrée scolaire : « Un cadre RHDP offre des kits scolaires à Molonoublé. » P.06 Roland KONAN Correspondant

Le samedi 05 octobre 2024, Séraphin Koffi, cadre RHDP et fils de Molonoublé, a fait don de milliers de kits scolaires à 6 établissements primaires de cette sous-préfecture. Il s'agit, entre autres, de l'Epp Evielet de Lekissou, de l'Epp Ayengreko, de l'Epp Tahoussou et du Groupe scolaire de Molonoublé. Ces kits, d'une valeur de 5 millions FCFA, ont été remis officiellement lors d'une cérémonie au groupe scolaire sus-cité. Composés de stylos, de cahiers, d'ensembles géométriques, de livres, de boîtes de craies ainsi que de matériels didactiques destinés aux enseignants, ils contribueront à l'amélioration des résultats scolaires dans la localité.

Gaspillage de l'électricité : « Des entreprises sommées de réaliser leurs audits. » P.07 Mahi SANOGO Source : Koaci. Com

La Côte d'Ivoire s'est engagée résolument dans une transition énergétique visant à réduire drastiquement ses émissions de CO2. Cette transition repose essentiellement sur deux piliers : le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique. Ainsi, en 2019, le gouvernement a adopté une Politique sectorielle de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (PSDEREE) dont l'un des objectifs spécifiques est l'optimisation de la consommation de l'énergie et la réduction des factures d'électricité pour les usagers. Dans ce cadre, l'étiquetage énergétique des lampes électriques, des climatiseurs et des réfrigérateurs est en vigueur depuis le 15 juillet 2024. L'audit énergétique obligatoire pour les gros consommateurs d'énergie a été institué à travers un arrêté interministériel pris en 2020, et modifié par un arrêté interministériel en date du 23 avril 2024. Le lancement officiel du dispositif national d'audit énergétique obligatoire et périodique a eu lieu, hier jeudi 10 octobre 2024, à Abidjan, en présence de Souleymane Soro, directeur de cabinet adjoint du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, qui représentait le ministre, Mamadou Sangafowa Coulibaly.



Intelligence : « Neuf collèges de proximité réceptionnés par Mariatou Koné à Bouaké. » P.03

Le ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, professeur Mariatou Koné a réceptionné, le jeudi 10 octobre 2024, 9 collèges de proximité à Tiéplé dans la région de Bouaké. C'est le fruit du partenariat entre l'État de Côte d'Ivoire et l'ambassade des États-Unis.



Éducation de la petite enfance : « La ministre Nasseneba Touré lance la rentrée des structures socio-éducatives de base. » P.07 **Source : CICG**

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, a officiellement lancé le lundi 07 octobre 2024 à Abidjan, la rentrée des structures socio-éducatives de base pour l'année 2024-2025. Le thème cette année est « Promouvoir les structures socio-éducatives de base : levier pour l'épanouissement de l'enfant et le bien-être des familles ». La ministre a offert du matériel informatique, didactique et éducatif, financé à hauteur de 50 millions F CFA par la Banque mondiale. Ces équipements visent à renforcer les capacités des structures socio-éducatives et à améliorer les conditions d'accueil des enfants. Notons que le nombre de structures publiques est passé de 245 en 2022 à 291 en 2024, tandis que le nombre d'enfants pris en charge a augmenté de 7,82 %, passant de 18 967 en 2022 à 23 056 en 2024.



Grève annoncée dans le Second Degré : « Des missions de mobilisation dans les lycées et collèges. » P.07 DOUH Stéphane Correspondant régional

Une dizaine de syndicats du secteur Education / Formation entendent rompre, la trêve sociale signée avec le gouvernement, la mi-octobre 2024. La grève annoncée les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 octobre 2024 se prépare activement dans les lycées et collèges, tout comme dans l'enseignement primaire. Les leaders des syndicats concernés par ce mouvement parcourent tout le pays à la rencontre des syndiqués, pour les mobiliser. Ce qu'il faut craindre, c'est la perturbation du calendrier scolaire rendu public, par le ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, professeur Mariatou Koné. Parents et élèves sont inquiets. Ils appellent de tous leurs vœux, le règlement de la crise annoncée.

Korhogo / Projets d'éducation inclusive en Côte d'Ivoire : « L'Unicef et Koica offrent des équipements de formation. » P.10 Aly OUATTARA (Correspondant régional)

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA- Korea Internationale Coopération Agency) ainsi que le ministère ivoirien de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage conjuguent leurs efforts pour renforcer la formation professionnelle. En effet, la Représentante-résidente de l'UNICEF en Côte d'Ivoire, Mariana Stirbu, et Kim Sang Jun, Résident Pays-Koica, ont remis, le 27 septembre 2024, une Unité Mobile de Formation (UMF) à la Direction Régionale de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelles et de l'Apprentissage du Poro. La remise officielle s'est faite dans un atelier de feronnerie (soudure), à Korhogo. De jeunes filles, dont l'âge varie entre 16 et 19 ans, aux côtés des jeunes garçons, sont en apprentissage dans ce secteur d'activité jadis réservé au sexe masculin. Il faut noter que le Collège moderne Barthélémy Cardozi de Korhogo a reçu deux box "Ma classe digitale mobile", équipés de 30 tablettes. Ces outils numériques permettront aux élèves d'accéder à des ressources pédagogiques interactives, facilitant ainsi leur apprentissage. Des manuels d'exercices en Sciences, Mathématiques et Physique-Chimie ont également été distribués aux élèves, pour renforcer leurs compétences dans lesdites matières.

Bonierédougou / Grossesses en cours de scolarité : « Overcome Women et la Fondation Endeavour mining sensibilisent les élèves du département de Dabakala. » P.11 Nawota KONE (Correspondant régional)

La caravane nationale de sensibilisation sur les grossesses en cours de scolarité a parcouru le département de Dabakala, du mardi 1^{er} au jeudi 3 octobre 2024. Ce sont les localités de Boniérédougou et de Fénéssédougou qui ont été visitées par l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) "Overcome Women" et par la Fondation "Endeavour Mining". Madame Blanche Gauze qui conduisait la délégation a justifié le choix du département de Dabakala par la recrudescence de ces cas de grossesses, dans la région du Hambol, en général, et dans ledit département, en particulier. À l'en croire, 238 cas ont été enregistrés, selon les derniers rapports. « L'urgence s'impose, et nous sommes là pour contribuer à réduire, voire éradiquer ce phénomène », soutiendra-t-elle.

Presse en ligne

SOCIÉTÉ / 80 cas de grossesse en cours de scolarité enregistrés à Sakassou au cours de l'année scolaire 2023-2024. Publié le jeudi 10 octobre 2024 | AIP

SOCIÉTÉ À la une / Côte d'Ivoire - Depuis 2018, la Chine a injecté 132 millions FCFA dans le programme d'aide à la scolarisation des élèves ivoiriens (REIAC). Publié le vendredi 11 octobre 2024 | AIP

Détente

Le temps ne t'appartient pas. *Supplément Fraternité Matin* P. IV Désiré ATSAIN
Caricature



Gaspillage d'électricité 300 entreprises choisies pour être auditées

Le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie a lancé, hier, à Abidjan, le dispositif national d'audit énergétique obligatoire et périodique.

Les audits énergétiques permettent d'identifier les sources de gaspillage et de proposer des solutions adaptées.

Ainsi, l'application des audits énergétiques en Côte d'Ivoire peut permettre d'économiser entre 10% et 30% de consommation énergétique des entreprises et des institutions », a fait savoir Dr Maya Schmaljohann, cheffe de la coopération à l'ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire. 300 entreprises seront concernées en Côte d'Ivoire par cette opération. L'application de cette réglementation représente une opportunité précieuse d'optimiser leur processus, d'améliorer leur efficacité énergétique et de renforcer leur compétitivité sur les marchés national et international », a souligné Dr Maya Schmaljohann.

Outre les gains pour les entreprises, cette opération obligatoire ouvre également de nouvelles opportunités pour les auditeurs énergétiques et les acteurs du secteur des énergies renouvelables.

Selon Dr Maya Schmaljohann, la coopération allemande, à travers son projet Pro Ferell, poursuivra son travail avec des partenaires clés comme Codinorm et Fiacer afin de soutenir la formation et la certification des futurs auditeurs ivoiriens.

A son tour, le Directeur général de l'Énergie, Ehouman Kalifa, a précisé que cette action est la conséquence des différentes consultations avec la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), la plateforme des Associations de petites et moyennes entreprises des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et de certains partenaires techniques et financiers, désireux de soutenir cette aventure.



Le directeur de cabinet adjoint du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Souleymane Soro, au nom du gouvernement, a remercié les partenaires techniques et financiers impliqués dans ce processus.

« Cela a abouti à l'adoption, le 23 avril 2024, de l'arrêté interministériel n°156/MMPE/MCLU/MT/MINEDDE/MCI relatif à l'audit énergétique

obligatoire et périodique. Cet arrêté fixe les conditions d'assujettissement à l'audit énergétique obligatoire, les modalités de réalisation des audits

énergétiques et les conditions d'agrément au métier d'auditeur énergétique », a justifié le directeur de l'Énergie. Pour le lancement et le dé-

marriage effectif des audits, le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie a déjà agréé quelques auditeurs énergétiques et cela se poursuivra dans les prochaines semaines, afin d'en avoir un nombre suffisant. « Nous y travaillons ardemment avec tous nos partenaires », a-t-il rassuré.

Le directeur de cabinet adjoint du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Souleymane Soro, au nom de son patron, a exhorté « les entreprises assujetties à l'audit énergétique obligatoire et périodique à prendre les dispositions nécessaires pour le réaliser dans les délais impartis ». Et il a lancé cet appel :

« Aux auditeurs énergétiques agréés, je voudrais rappeler que monsieur le ministre en charge de l'Énergie attache du prix au succès du disposi-

ti. A cet effet votre expertise et votre professionnalisme constituent des paramètres déterminants ».

Souleymane Soro a recommandé à Codinorm et au Comité particulier de certification des compétences (Cpcc) de poursuivre avec une cadence plus soutenue, la certification des experts et techniciens, afin de fournir aux entreprises candidates à l'agrément d'auditeur énergétique, des ressources humaines qualifiées. Tout en se félicitant de l'appui financier de l'Union européenne et de la coopération allemande. Le chef de coopération, représentant Madame l'ambassadrice de l'Union européenne auprès de la République de Côte d'Ivoire, Marc Buchmann, s'est engagé à accompagner le gouvernement ivoirien. ■

PATRICK NGUESSAN



Daloa

Des kits scolaires aux écoliers des familles démunies



Les cent bénéficiaires des kits scolaires heureux de recevoir cartables, cahiers, stylos, crayons.

Heux, ils le sont, ces cent élèves de l'École primaire publique du quartier Huberson de Daloa. Ils viennent, chacun, de bénéficier d'un kit scolaire composé de divers fournitures scolaires (cartables, cahiers, crayons...) Selon une note d'information, la cérémonie de remise s'est déroulée, le 5 octobre, en présence des partenaires de l'Education, du personnel enseignant de l'école ainsi que des parents d'élèves et des enfants bénéficiaires. Le donateur, c'est l'Ong Ap-pui (Assister-Protéger-Promouvoir-Unir-Intégrer) qui inscrit ce don dans le cadre de son projet dénommé « Assistance sociale aux enfants vulnérables pour leur bien-être ». Assiké Francine, la présidente de l'Ong, a donné l'objectif de cette cérémonie « Elle vise à contribuer à l'amélioration considérable des conditions d'études et d'apprentissage de ces écoliers qui n'ont pas la chance

de bénéficier de fournitures scolaires, alors que certains parmi eux présentent de réelles prédispositions pour de bonnes études ».

Elle a, par ailleurs, indiqué que le choix porté sur l'Epp Huberson 2 n'est pas fortuit. Elle explique ce choix par le fait qu'à la suite d'une enquête, il a été relevé qu'en plein année scolaire (2023-2024), « un nombre considérable d'écoliers ne possédaient toujours pas de fournitures scolaires ».

Il s'agit de contribuer, de manière efficace, au renforcement des actions d'assistance sociale et humanitaire, auprès de cette couche sociale exposée, en permanence, à la vulnérabilité. Par-tant, elle indique qu'il s'agit aussi de favoriser leur bien-être.

L'Ong, basée à Abidjan, a vu le jour en 2021. Elle s'investit dans la lutte contre l'extrême vulnérabilité des enfants, dans le but de leur apporter assistance et protection ■

MARCEL APPENA

AUDIT ENERGETIQUE OBLIGATOIRE ET PERIODIQUE

La Côte d'Ivoire lance son dispositif national

YVES KALOU

Identifier et valoriser le potentiel d'économie d'énergie de la Côte d'Ivoire. C'est l'objectif visé par le dispositif national d'audit énergétique obligatoire et périodique. Ce dispositif qui bénéficie de l'appui financier de l'Union européenne et de la coopération allemande a été lancé le jeudi 10 octobre 2024, à la faveur d'un atelier à Cocody.

Situant les enjeux, le directeur général de l'Énergie Ehouman Kalifa a indiqué que la Côte d'Ivoire, bien que disposant d'une énergie suffisante pour la satisfaction des besoins intérieurs et de certains de pays voisins, a compris la nécessité de promouvoir également une politique de maîtrise de l'énergie pour assurer sa sécurité énergétique. A cet effet, le pays s'est doté d'un code de l'électricité, qui élève en son article 25 alinéa 2, la maîtrise d'énergie au rang d'activité d'utilité publique car contribuant à assurer une sécurité énergétique et un développement durable de la Côte d'Ivoire. Puis un arrêté a fixé les conditions d'assujettis-



Le dispositif national de l'audit énergétique obligatoire et périodique a été lancé en présence des représentants de l'UE et de la Coopération allemande

sement à l'audit énergétique obligatoire, les modalités de réalisation des audits énergétiques et les conditions d'agrément au métier d'auditeur énergétique.

Cet arrêté prévoit, pour la réalisation des audits énergétiques, l'agrément de structures dénommées « auditeurs énergétiques » dotées d'un personnel technique aux compétences recon-

nues. Pour ce faire, la Direction Générale de l'Énergie a sollicité et obtenu l'aide de la GIZ pour mettre en place un dispositif de certification des compétences en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

« La politique énergétique du gouvernement, sous le leadership du Président de la République Alassane Ouattara, vise à fournir à nos populations,

une énergie abondante, de bonne qualité et à un coût abordable, avec une production respectueuse de l'environnement », a souligné Souleymane Soro, le directeur de cabinet adjoint du ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie.

Il a exhorté les entreprises assujetties à l'audit énergétique obligatoire et périodique, à prendre les dispositions nécessaires pour réaliser leurs audits énergétiques dans les délais impartis. L'audit énergétique, a indiqué Mme Maya Schmaljohann, cheffe de la coopération, représentant l'ambassadeur de l'Allemagne, permet de réduire les factures d'électricité et de lutter contre le changement climatique. « La Coopération allemande, à travers son projet ProFERE II, poursuivra son travail avec des partenaires clés comme Codinorm et FIACER, afin de soutenir la formation et la certification des futurs auditeurs ivoiriens. Elle reste un partenaire fiable de la Côte d'Ivoire dans la promotion du marché des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », a-t-elle fait savoir.

Marc Buchmann, représentant l'ambassadrice de l'Union européenne, a réitéré l'engagement de l'Union européenne à accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre du dispositif de l'audit énergétique obligatoire.

YK

Grand-Bassam : Rentrée scolaire M^e Linda Diplo fait don d'une cantine scolaire à l'EPP Petit Paris



Me Linda Diplo à ses côtés autorités administratives, coutumières et religieuses.

Bonne nouvelle pour les élèves de l'EPP Petit-Paris de Grand-Bassam. Eux, qui devaient parcourir de longues distances pour rallier leurs différentes habitations pour se nourrir après les cours. Sensible à cette situation, Me Linda Diplo, cadre de Grand-Bassam, a volé au secours des élèves de cet établissement primaire en construisant une cantine scolaire. La remise officielle des clés de cette cantine scolaire a eu lieu, le mercredi 2 octobre 2024, à l'Epp-Petit Paris. Cette cérémonie a enregistré la présence de Mme le sous-préfet, Kouakou Amoin Chantal, représentant Madame Nassou Sidibé, Préfet de Grand Bassam, le Conseil régional du Sud-Comoé, la mairie, M l'Inspecteur de l'Enseignement Pré-scolaire et Primaire (IEPP) de Grand-Bassam, Koné Pléguefanga Brahima, du représentant

fanga Brahima, du représentant du Directeur Régional de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA), du corps enseignant, des chefs religieux, ainsi que la Reine-mère des N'Zima Kôtôkô de Côte d'Ivoire, Obachiman N'Guettia Ebah II. A en croire la donatrice, la réalisation de ce projet s'inscrit dans les tout premiers engagements de la Fondation Antony Kangah et Flora. Outre cette infrastructure, Me Linda Diplo appelé affectueusement "Maman Linda" a offert des tables, chaises, couverts, marmites et foyers de préparation culinaire pour équiper la cantine. Ce sont 150 repas qui seront servis aux élèves. A travers donc ce don, Me Linda Diplo apporte sa contribution à la construction de la Côte d'Ivoire de demain et de ses cadres. Son premier souhait, a-t-elle indiqué, est que la cantine scolaire

de l'EPP Petit Paris offre aux enfants qui la fréquenteront des repas équilibrés, et leur donne ainsi des habitudes alimentaires plus saines. **« Une mauvaise nutrition ouvre la porte à une mauvaise santé. En revanche une bonne nutrition permet à l'enfant d'être vigoureux et le met dans de bonnes dispositions pour réussir ses études »**, a relevé Me Linda Diplo avant d'ajouter : **« Je souhaite que cette cantine soit le lieu de cette convivialité au milieu des rigueurs de la vie scolaire. »**

Visiblement fier de ce don, Mme le Sous-Préfet Kouakou Amoin Chantal a traduit ses vifs remerciements à la donatrice. Car, dira-t-elle, la construction de cette cantine scolaire vient mettre fin aux souffrances de nombreux enfants et crée les conditions pour un meilleur apprentissage.

L'Inspecteur de l'Enseignement Pré-scolaire et Primaire (IEPP) de Grand-Bassam, Koné Pleguefanga Brahima, s'est également réjoui de ce don et a pris l'engagement de veiller qu'il en soit fait bon usage. Madame Kané Mayago Bakagnoko, directrice de l'Epp Petit-Paris, a, au nom de tous les enseignants, remercié la donatrice pour ce geste de grande générosité et de haute portée sociale.

Il faut rappeler que Me Linda Diplo effectue chaque année de nombreux dons en faveur des écoles et des élèves de Grand-Bassam, notamment du matériel informatique à l'Inspection Primaire, le matériel didactique de toutes les classes de chacune des écoles primaires publiques de Grand-Bassam et plusieurs centaines de kits scolaires aux élèves du primaire et du secondaire.

Source : Sercocom

Gaspillage des mines et énergies

Des audits énergétiques et obligatoires lancés

La Côte d'Ivoire a adopté le 23 avril 2024 l'arrêté interministériel n°156/MMPE/MCLU/MT/MINEDDTE/MCI relatif à l'audit énergétique obligatoire et périodique. Cet arrêté fixe les conditions d'assujettissement à l'audit énergétique obligatoire, les modalités de réalisation des audits énergétiques et les conditions d'agrément au métier d'auditeur énergétique. Dans le cadre de la mise en œuvre effective de cette nouvelle disposition, le ministère des Mines, du pétrole et de l'énergie a organisé, le

mercredi 09 octobre, un atelier de lancement "Des audits énergétiques obligatoires". Il s'est agi au cours de cet atelier, qui a bénéficié de l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération allemande, d'instruire les entreprises à auditer leur consommation énergétique. Et ce en vue de faire face à la problématique de la surconsommation des ressources en énergie primaire, indispensables à la production d'électricité, qui se pose avec acuité avec le risque d'une insécurité énergétique aux effets dévastateurs. Dans cette optique que la Côte d'Ivoire s'est engagée résolument dans une transition énergétique visant à réduire drastiquement ses émissions de CO2. Au nom du ministre des Mines, de l'énergie et du pétrole, Soro Souleymane, directeur de Cabinet du ministre Sangafowa Mamadou, a salué l'initiative du gouvernement. Pour le directeur de Cabinet, **« ce dispositif national d'audit énergétique nous permettra d'atteindre notre objectif qui est d'identifier et de valoriser le potentiel d'économie d'énergie de notre pays. »** C'est pourquoi, il a à l'endroit des entreprises lancé ce message : **« J'exhorte les entreprises assujet-**

ties à l'audit énergétique obligatoire et périodique, à prendre les dispositions nécessaires pour réaliser vos audits énergétiques dans les délais impartis. »

Aux auditeurs énergétiques agréés, il a rappelé que le ministre en charge de l'énergie attache du prix au succès du dispositif. C'est pourquoi, il a fait cette adresse en leur endroit **« votre expertise et votre professionnalisme constituent des paramètres déterminants. »**

A CODINORM et au Comité Particulier de Certification des Compétences (CPCC), il a fait cette recommandation en les exhortant à poursuivre avec une cadence plus soutenue, la certification des experts et techniciens, afin de fournir aux entreprises candidates à l'agrément d'auditeur énergétique des ressources humaines qualifiées. Maya Schmaljohann au nom de l'ambassadeur d'Allemagne tout comme Marc Buchman de l'UE, a soutenu que la **« Coopération allemande félicite cette avancée et s'engage à accompagner, de manière continue, le gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre de cette réglementation ambitieuse. »**

JP



Didievi / Rentrée scolaire Un cadre RHDP offre de kits scolaires à Molonoublé



Le samedi 05 octobre 2024, Séraphin Koffi, cadre RHDP et fils de Molonoublé, a fait don de milliers kits scolaires à 6 établissements primaires de cette sous-préfecture. Il s'agit, entre autres, de l'Epp Evielet de Lekissou, Epp Ayengreko, Epp Tahoussou, Groupe scolaire de Molonoublé. Ces kits, d'une valeur de 5 millions FCFA, ont été remis officiellement lors d'une cérémonie au groupe scolaire Molonoublé. Ils sont composés de stylos, de cahiers, d'ensembles géométriques,

de livres, de boîtes de craies ainsi que de matériels didactiques destinés aux enseignants etc. La remise s'est faite en présence de la sous-préfète de Molonoublé, Kouassi Akissi N'drindé, des parents d'élèves, des cadres et du corps enseignant. Le donateur, Séraphin Koffi, a dit contribuer, à travers ce geste, à l'amélioration des résultats scolaires dans la localité, promettant que d'autres actions seront menées. Poursuivant, il a exhorté les parents à renforcer leur implication dans le

suivi de l'éducation de leurs enfants. Aux élèves, il a dit que "ces kits vous seront utiles en classe mais, votre réussite dépendra, avant tout, de votre travail. Soyez assidus et faites la fierté de vos parents".

La porte-parole des bénéficiaires, Amino Yasmine, a réitéré leur gratitude à Séraphin Koffi pour son soutien aux personnes nécessiteuses. "Votre soutien si précieux nous permettra de poursuivre nos études de manière plus sereine et efficace. Nous sommes très reconnaissants pour votre engagement en faveur de l'école et nous comptons toujours sur votre soutien", a-t-elle dit.

L'IEP de Raviart, Touré Ibrahim, et la sous-préfète de Molonoublé ont salué cet élan de solidarité et de partage, soulignant son appui constant du bienfaiteur au bon fonctionnement de l'école à Molonoublé. Ils ont demandé aux bénéficiaires de faire bon usage du matériel reçu.

ROLAND KONAN
Correspondant

Rassemblement Gaspillage de l'électricité **ECONOMIE & SOCIETE** **Des entreprises sommées de réaliser leurs audits**



La Côte d'Ivoire est engagée résolument dans une transition énergétique visant à réduire drastiquement ses émissions de CO2. Cette transition repose essentiellement sur deux piliers : le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique. Ainsi, en 2019, le gouvernement a adopté une Politique sectorielle de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité éner-

gétique (PSDEREE) dont l'un des objectifs spécifiques est l'optimisation de la consommation de l'énergie et la réduction des factures d'électricité pour les usagers. Dans ce cadre, l'étiquetage énergétique des lampes électriques, des climatiseurs et des réfrigérateurs est en vigueur depuis le 15 juillet 2024. L'audit énergétique obligatoire pour les gros consommateurs d'énergie a été institué à travers un arrêté interministériel pris en 2020, et modifié par un arrêté interministériel en date du 23 avril 2024. Le lancement officiel du dispositif national d'audit énergétique obligatoire et périodique a eu lieu, hier jeudi 10 octobre 2024, à Abidjan, en présence de Souleymane Soro, directeur de cabinet adjoint du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, qui représentait le ministre. Au nom de Mamadou Sangafowa Coulibaly, il a exhorté les entreprises assujetties à l'audit énergétique obligatoire et périodique, à prendre les dispositions nécessaires pour réaliser



leurs audits énergétiques dans les délais impartis. "Aux auditeurs énergétiques agréés, je voudrais rappeler que monsieur le ministre en charge de l'Energie attache du prix au succès du dispositif. A cet effet, votre expertise et votre professionnalisme constituent des paramètres déterminants. A CODINORM et au Comité particulier de certification des compétences (CPCC), je recommande de poursuivre, avec une ca-

dence plus soutenue, la certification des experts et techniciens, afin de fournir aux entreprises candidates à l'agrément d'auditeur énergétique, des ressources humaines qualifiées", a-t-il ajouté. Le directeur de cabinet adjoint a renouvelé ses remerciements à ses partenaires techniques et financiers pour les appuis multiformes qu'ils apportent à la Côte d'Ivoire, singulièrement dans les domaines de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

tique et à pour l'organisation de cette cérémonie de lancement", a conclu Souleymane Soro. Le lancement du dispositif national d'audit énergétique obligatoire et périodique marque l'aboutissement d'un travail auquel, la direction générale de l'Energie (DGE), avec l'appui de ses partenaires, s'est consacrée avec ardeur depuis quelques années, au point de faire de la Côte d'Ivoire, une référence en la matière dans l'espace CE-DEAO.

Ehouman Kalifa, directeur général





INTELLIGENCE

Neuf collèges de proximité réceptionnés par Mariatou Koné à Bouaké

Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné a réceptionné, le jeudi 10 octobre 2024, 9 collèges de proximité à Tiéplé dans la région de Bouaké. C'est le fruit du partenariat entre l'État de Côte d'Ivoire et l'ambassade des États-Unis.



Education de la petite enfance La ministre Nasseneba Touré lance la rentrée des structures socio-éducatives de base

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassèneba Touré, a officiellement lancé le lundi 07 octobre 2024 à Abidjan, la rentrée des structures socio-éducatives de base pour l'année 2024-2025, autour du thème *“Promouvoir les structures socio-éducatives de base : levier pour l'épanouissement de l'enfant et le bien-être des familles”*. La ministre Nassèneba Touré a réaffirmé l'engagement du gouvernement à développer les infrastructures et services dédiés à la petite enfance. *« Nous devons renforcer ces structures pour offrir un cadre d'épanouissement à nos enfants et soutenir les familles dans leur mission éducative »*, a-t-elle déclaré. Cette rentrée est marquée par la professionnalisation accrue du secteur avec la remise de 35 attestations d'autorisation à

diriger et 97 autorisations à enseigner, destinées aux structures privées et aux éducateurs. La cérémonie de cette rentrée qui a eu lieu à l'Institution de formation et d'éducation féminine (IFEF) Marie-Thérèse Houphouët-Boigny d'Adjamé a permis à la ministre de remettre du matériel informatique, didactique et éducatif, financé à hauteur de 50 millions F CFA par la Banque mondiale. Ces équipements visent à renforcer les capacités des structures socio-éducatives et à améliorer les conditions d'accueil des enfants. Notons que le nombre de structures socio-éducatives publiques est passé de 245 en 2022 à 291 en 2024, tandis que le nombre d'enfants pris en charge a augmenté de 7,82 %, passant de 18.967 en 2022 à 23.056 en 2024.

Source : CIG



GRÈVE ANNONCÉE DANS LE SECOND DEGRÉ

Des missions de mobilisation dans les lycées et collèges

Une dizaine de syndicats du monde de l'Education/Formation entendent rompre, la mi-octobre 2024, la trêve sociale signée avec le gouvernement. La grève annoncée les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 octobre 2024 se prépare activement dans les lycées et collèges, tout comme dans l'enseignement primaire. Les leaders des syndicats concernés par ce mouvement de débrayage parcourent tout le pays à la rencontre des syndiqués, pour les mobiliser. Et le moins qu'on puisse dire est que la mayonnaise a pris, au regard des échos qui nous parviennent. La mobilisation est totale, et les enseignants, les éducateurs, les Inspecteurs d'éducation et d'orientation entendent appliquer à la lettre le mot d'ordre arrêté.

Ce qu'il faut craindre, c'est la perturbation du calendrier scolaire rendu public, il y a des semaines, par Mariatou Koné, ministre de l'Education nationale et de l'alphabétisation. Pire, l'expérience a montré que lorsque les élèves s'en mêlent, les choses deviennent incontrôlées. Les élèves et leurs parents sont inquiets et appellent de tous leurs vœux, le règlement de la crise annoncée. « Depuis trois rentrées scolaires, l'école a rompu avec les perturbations. Nous sommes heureux pour le calme qui est revenu sous le leadership de la ministre Mariatou Koné. Il faut reconnaître qu'avec la grève qui se profile à l'horizon, nous sommes déboussolés, alors que pour beaucoup, on n'en a pas encore fini avec les dépenses de la nouvelle rentrée scolaire. Vivement que les ministères concernés et les syndicats d'enseignants trouvent un terrain d'entente afin que la paix s'installe définitivement dans nos écoles. Tout le monde y gagne », a plaidé Touré Ahmed, un parent d'élève.

Dans la même veine, beaucoup d'acteurs du monde éducatif sont ouverts à la discussion plutôt que d'arrêter les cours. Non sans faire des propositions concrètes. « Le combat pour la prime est noble, et nous allons le mener. Car nous éprouvons trop de difficultés au plan social. Seulement, nous ne sommes pas fermés à la discussion avec notre ministre de tutelle qui bénéficie d'un état de grâce depuis son arrivée à son poste ministériel », a indiqué D. Georges, professeur d'anglais que nous avons interrogé. Il a ajouté que le reversement des ponctions salariales de 2018 à 2020 pourrait laisser le temps aux échanges entre les faïtières et les ministères techniques.

Notons que l'Intersyndicale du Mena (Is-Mena) invite ses membres à observer, les 15, 16 et 17 octobre 2024, un arrêt de travail pour exiger l'octroi d'une prime d'incitation aux personnels du secteur Education-Formation ; l'institution d'une filière relative à l'administration scolaire, avec création d'emplois nouveaux et un profil de carrière ; le recouvrement des salaires suspendus et ponctionnés de façon démesurée en 2018-2019 et 2019-2020 ; la revalorisation des indemnités liées aux examens à grand tirage et leur paiement au plus tard deux semaines après la fermeture des secrétariats d'examen ; et la promotion des instituteurs adjoints.

DOUH Stéphane
(Correspondant régional)

KORHOGO/ PROJETS D'ÉDUCATION INCLUSIVE EN CÔTE D'IVOIRE **L'Unicef et Koica offrent des équipements de formation**

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica-en anglais Korea international cooperation agency) et le ministère ivoirien de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage conjuguent leurs efforts pour renforcer la formation professionnelle. En effet, la Représentante-résidente de l'Unicef en Côte d'Ivoire, Mariana Stirbu, et Kim Sang Jun, Résident Pays-Koica, ont remis, le 27 septembre 2024, une Unité mobile de formation (Umf) à la Direction régionale de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage du Poro.

La remise officielle s'est faite dans un atelier de ferronnerie (soudure), au quartier Kassirimé de Korhogo, au Nord ivoirien.

De jeunes filles, dont l'âge varie de 16 à 19 ans, aux côtés des jeunes garçons, sont en apprentissage dans ce secteur d'activité jadis réservé au sexe masculin. Konaté Issa, Directeur régional de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage du Poro, a déclaré que dans un premier temps, ce sont 13 sous-préfectures de la région, où le bibliobus passera pour donner la formation qualifiante aux jeunes garçons et jeunes filles.



Des bénéficiaires de la formation étaient heureux. (Ph. A.K.)

« Des Inspecteurs d'orientation sont en train de sillonner la région du Poro, pour sensibiliser et donner l'information à la jeunesse qui est un grand pan du programme du ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Dr Koffi N'Guessan », a-t-il fait savoir. 500 bénéficiaires ayant reçu cette formation sont venus des régions du Poro, de la Bagoué, du Tchologo et du Kabadougou. Ils ont reçu les attestations de qualification professionnelle de fin de formation. Le camion de formation a un équipement de formation de six corps de métier, à savoir : la climatisation, l'électricité d'équipement, l'élec-

tricité bâtiment, la construction métallique et la mécanique automobile.

Le Collège moderne Barthélémy Cardozi de Korhogo a reçu deux box "Ma classe digitale mobile", équipés de 30 tablettes.

Ces outils numériques permettront aux élèves d'accéder à des ressources pédagogiques interactives, facilitant ainsi leur apprentissage. Des manuels d'exercices en Sciences, Mathématiques et Physique-Chimie ont également été distribués aux élèves, pour renforcer leurs compétences dans les dites matières.

Aly OUATTARA
(Correspondant régional)



BONIEREDOUGOU/ GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITÉ

Overcome Women et la Fondation Endeavour mining sensibilisent les élèves du département de Dabakala

La caravane nationale de sensibilisation sur les grossesses en cours de scolarité a parcouru le département de Dabakala, du mardi 1^{er} au jeudi 3 octobre 2024. Ce sont les localités de Boniérédougou et de Fénéssédougou qui ont accueilli ladite caravane conduite par Blanche Gauze, représentant Marie France Kouakou, présidente de l'Organisation non gouvernementale (Ong) "Overcome Women", et Rebecca Tanoh, responsable projets de la "Fondation Endeavour mining", en partenariat avec la société de mine d'or de Lafigué. « Notre objectif, à travers cette caravane, est de mener à bien l'éducation de la jeune fille en cours de scolarité. Il faut que la jeune fille puisse poursuivre ses études jusqu'au terme de son cycle secondaire », a indiqué Blanche Gauze. Avant de préciser que la cible de cette activité reste les lycées et collèges.

Elle a justifié le choix du département de Dabakala par la recrudescence des cas de grossesse en cours de scolarité dans la région du Hambol, en général, et dans ledit département, en particulier.

À l'en croire, les cas de grossesse avérés dans la région du Hambol restent élevés et atteignent 238 cas selon les derniers rapports. « L'urgence s'impose, et nous sommes là pour contribuer à réduire voire éradiquer ce phénomène », a soutenu Mme Gauze, non sans préciser que l'Ong lutte également contre tout genre de violence, notamment les violences conjugales et verbales.

Notons que dans la dynamique de la sensibilisation, un film intitulé "The dream", produit par "Overcome Women", a été projeté pour les élèves venues des trois établissements secondaires de Boniérédougou.

Idem pour les élèves du Collège de Fénéssédougou. Justement, depuis 2021, l'Ong de Mme Gauze travaille en partenariat avec la société des mines de Lafigué, dans le cadre de ce projet de sensibilisation sur les grossesses en cours de scolarité.

Selon William Pacôme, responsable de la société minière, la lutte contre les grossesses en cours de scolarité s'inscrit dans les projets initiés ou soutenus par son entreprise, pour le bien-être des populations. « C'est dans la mise en œuvre de ce projet que nous avons bien voulu nous faire ac-



Ilotons que dans la dynamique de la sensibilisation, un film intitulé "The dream", produit par "Overcome Women", a été projeté pour les élèves venues des trois établissements secondaires de Boniérédougou.

Idem pour les élèves du Collège de Fénessedougou. Justement, depuis 2021, l'Ong de Mme Gauze travaille en partenariat avec la société des mines de Lafigué, dans le cadre de ce projet de sensibilisation sur les grossesses en cours de scolarité.

Selon William Pacôme, responsable de la société minière, la lutte contre les grossesses en cours de scolarité s'inscrit dans les projets initiés ou soutenus par son entreprise, pour le bien-être des populations. « C'est dans la mise en œuvre de ce projet que nous avons bien voulu nous faire accompagner par l'Ong Overcome Women », a dit William Pacôme. Qui a estimé que les grossesses en cours de scolarité sont devenues un fléau qui « cause l'abandon de la scolarité par la jeune fille ». Il s'est satisfait du partenariat avec l'Ong depuis trois ans.

Les populations des localités cibles du département de Dabakala ont exprimé leur reconnaissance aux initiateurs de la caravane par la voix du premier adjoint au maire de Boniérédougou, pour qui les informations données aux jeunes filles pourraient leur permettre d'avoir des comportements responsables.

La caravane nationale a parcouru à ce jour, 11 localités à travers la Côte d'Ivoire.

Nawota KONE
(Correspondant régional)



Plusieurs localités ont accueilli la caravane nationale de sensibilisation sur les grossesses en cours de scolarité. (Ph: H.K.)



AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE

Leader de l'information de proximité





SOCIÉTÉ / 80 cas de grossesse en cours de scolarité enregistrés à Sakassou au cours de l'année scolaire 2023-2024. Publié le jeudi 10 octobre 2024 | AIP

Sakassou- Le médecin-chef du Service de santé scolaire et universitaire-Santé adolescents et Jeunes (SSSU-SAJ) de Sakassou, Dr Traoré Mamadou, a révélé mercredi 09 octobre 2024 que 80 cas de grossesse avaient été enregistrés en milieu scolaire, dont 08 au primaire, au cours de l'année scolaire 2023-2024.

« Au total, 80 cas de grossesse ont été enregistrés dans différents établissements primaires et secondaires de Sakassou au cours de l'année scolaire 2023-2024, contre 89 cas en 2022-2023. Parmi ces cas, 08 concernent le primaire et 72 le secondaire, dont 15 cas en 6e, 12 en 5e, 16 en 4e , 22 en 3e, 3 en 2de et 4 en 1ère », a-t-il révélé.

Dr Traoré Mamadou, dont les services mènent chaque année des campagnes de sensibilisation, des consultations et des séances de conseil dans les établissements scolaires, a exhorté les populations de Sakassou, notamment, les parents d'élèves, à s'impliquer davantage dans la lutte contre les grossesses en milieu scolaire pour réduire le nombre de cas dans la localité.

tni/rkk



SOCIÉTÉ À la une / Côte d'Ivoire - Depuis 2018, la Chine a injecté 132 millions FCFA dans le programme d'aide à la scolarisation des élèves ivoiriens (REIAC). Publié le vendredi 11 octobre 2024 | AIP



Le président du REIAC, Christ Aymet Yoro Loua salue les autorités chinoises qui encouragent l'apprentissage du Mandarin dans des établissements scolaires ivoiriens

Songon, 11 oct 2024 (AIP)- Dans une interview accordée mardi 8 octobre 2024, à l'Agence ivoirienne de presse (AIP), le président du Réseau des enseignants ivoiriens amis de la Chine (REIAC), Christ Aymet Yoro Loua, souligne l'importance de l'aide financière accordée par l'Ambassade de la République Populaire de Chine en Côte d'Ivoire depuis 2018, dans le cadre du programme d'aide à la scolarisation des

élèves ivoiriens désireux d'apprendre le mandarin. Il aborde également les enjeux et les perspectives de la coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire dans le domaine de l'éducation.

AIP : Quelle est la mission principale du Réseau des Enseignants Ivoiriens Amis de la Chine, et comment s'intègre-t-elle dans le contexte des échanges académiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine ?

Yoro Loua : La mission principale du Réseau des enseignants ivoiriens amis de la Chine est de renforcer les liens éducatifs et culturels entre la Côte d'Ivoire et la Chine à travers des actions éducatives, des échanges d'expertise, et la promotion de la culture chinoise dans le système éducatif ivoirien. Le réseau vise à favoriser une meilleure compréhension mutuelle entre les deux nations et à offrir aux élèves et enseignants ivoiriens des opportunités de formation et de développement personnel en collaboration avec des institutions chinoises.

AIP : Depuis combien de temps votre association travaille-t-elle sur le programme d'aide à la scolarisation aux élèves des clubs des élèves amis de la Chine, et quels sont vos objectifs à long terme ?

Y.L : Le Réseau des enseignants ivoiriens amis de la Chine travaille sur les bourses d'aide à la scolarisation depuis l'année scolaire 2018-2019. Ces bourses visent à soutenir les élèves méritants qui montrent un intérêt pour la culture chinoise et qui participent activement aux activités des clubs. En s'engageant dans cette initiative, le Réseau aspire à promouvoir l'excellence à l'école tout en renforçant les liens culturels et éducatifs entre la Côte d'Ivoire et la Chine.

À long terme, les objectifs du Réseau sont de multiplier le nombre de bourses offertes pour permettre à un plus grand nombre d'élèves de bénéficier d'un soutien financier dans leur parcours scolaire. De plus, l'association vise à étendre ces bourses à des opportunités d'études supérieures en Chine, créant ainsi un pont académique durable entre les deux pays. Le Réseau souhaite également élargir l'accès à ces programmes à travers des partenariats avec davantage d'écoles en

Côte d'Ivoire et des institutions chinoises, tout en favorisant l'apprentissage du mandarin et la découverte des opportunités culturelles et professionnelles offertes par la Chine.

Le président du REIAC, Christ Aymet Yoro Loua

AIP : Pourriez-vous nous donner une estimation du nombre d'élèves ivoiriens qui ont bénéficié de ces bourses d'aide à la scolarisation grâce à votre Réseau ?

Y.L : Depuis la mise en place des aides à la scolarisation par l'Ambassade de Chine, 562 élèves ivoiriens ont pu en bénéficier et cette année scolaire 2024-2025, ils seront 185 à en bénéficier. Au total, 132 millions francs CFA ont distribué aux élèves désireux d'apprendre le mandarin depuis 2018. Au titre de cette nouvelle année scolaire, c'est une enveloppe de 24.5 millions francs CFA qui sera réparti entre les élèves pour la formation des futurs leaders du pays.

Le REIAC continue également de travailler activement pour augmenter ce nombre, en élargissant la portée des bourses et en s'associant avec de nouveaux partenaires chinois et ivoiriens pour offrir des opportunités éducatives à un plus grand nombre d'élèves chaque année.

AIP : Quels sont les critères de sélection pour bénéficier de cette bourse d'aide chinoise via votre Réseau ?

Y.L : Pour être sélectionné pour une bourse de l'Ambassadeur, l'élève doit répondre à plusieurs critères basés à la fois sur leurs qualités personnelles et leurs compétences scolaires. Il doit avoir entre autres de bons résultats scolaires, montrer leur sérieux et leur engagement dans leurs études, démontrer un intérêt particulier pour la culture et la langue chinoises, notamment à travers leur participation active aux activités des clubs des élèves amis de la Chine. Sans oublier d'avoir une attitude exemplaire en termes de comportement et d'éthique être issu d'un milieu social défavorisé, étant donné le caractère social de la bourse.

AIP : Quel est l'impact de ces bourses sur la vie des élèves amis de la Chine, tant sur le plan personnel que scolaire ?

Y.L : Les aides à la scolarisation offertes par l'Ambassade par le biais de notre Réseau ont un impact significatif sur la vie des élèves, à la fois sur le plan personnel et scolaire. En allégeant la charge financière des élèves et de leurs familles, ces bourses permettent aux élèves de se concentrer pleinement sur leurs études. Cela se traduit souvent par une amélioration de leurs performances scolaires. Ces bourses motivent les élèves à approfondir leur connaissance de la langue chinoise et de la culture, ce qui peut leur ouvrir des perspectives professionnelles à l'échelle internationale.

Le fait de recevoir une bourse renforce la confiance des élèves dans leurs capacités. Ils se sentent valorisés et encouragés à poursuivre leurs efforts, sachant que leur travail est reconnu. Les bénéficiaires de bourses apprennent à être plus disciplinés et responsables, car ils sont tenus de maintenir de bons résultats scolaires et de rester engagés dans les activités du club des élèves amis de la Chine.

Ces bourses renforcent la motivation des élèves à exceller dans leurs études et à aspirer à un parcours universitaire international. En acquérant des compétences linguistiques et interculturelles, les élèves deviennent plus compétitifs sur le marché du travail, avec des perspectives professionnelles élargies, notamment dans les relations entre la Côte d'Ivoire et la Chine.

AIP : Comment ces bourses contribuent-elles au développement de la Côte d'Ivoire et au renforcement des relations entre les deux pays ?

Y.L : En permettant aux élèves ivoiriens de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions, ces bourses contribuent à former une génération de jeunes talents compétents. Ils peuvent, à terme, jouer un rôle clé dans divers secteurs de l'économie ivoirienne, notamment dans des domaines techniques, technologiques et commerciaux où les compétences acquises dans le cadre des relations sino-ivoiriennes seront très utiles.

L'apprentissage du mandarin et la familiarité avec la culture chinoise permettent aux bénéficiaires de devenir des ambassadeurs des relations entre la Côte d'Ivoire et la Chine. Ces bourses favorisent la

création de liens académiques solides entre les écoles, collèges et universités de Côte d'Ivoire et de Chine, facilitant ainsi la collaboration sur des projets communs, des programmes d'échange, et des recherches académiques conjointes.

AIP : Quels sont les retours que vous avez des parents d'élèves et des élèves ayant bénéficié de ces bourses les années précédentes ?

Y.L : De nombreux parents expriment une grande gratitude envers le Réseau et les partenaires chinois pour le soutien financier apporté à leurs enfants. Ils estiment que ces bourses ont allégé le fardeau financier lié à la rentrée scolaire et ont permis à leurs enfants de poursuivre leurs études dans de meilleures conditions.

Les élèves bénéficiaires se disent plus confiants quant à leurs perspectives d'études supérieures et de carrière, notamment avec la possibilité de postuler à des programmes d'études en Chine ou de travailler dans des secteurs où la coopération avec la Chine est essentielle. Les témoignages des parents et des élèves soulignent ainsi l'impact positif de ces bourses sur la vie scolaire et personnelle des élèves bénéficiaires, ce qui témoigne de la qualité des relations entre la Côte d'Ivoire et la Chine.

AIP : Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés dans la gestion de ces programmes de bourses ?

Y.L : Bien que les bourses soient une source précieuse de soutien pour les élèves, l'un des défis majeurs reste le nombre de bourses disponibles. Trouver des financements supplémentaires et diversifier les sources de soutien sont une priorité pour nous.

AIP : Quelles sont les perspectives pour les échanges académiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine ?

Y.L : Il est prévu d'élargir les programmes d'échanges académiques entre les deux pays. Cela inclurait non seulement les élèves des écoles secondaires, mais également des opportunités pour les étudiants et les enseignants, renforçant ainsi les collaborations éducatives.

À l'avenir, les échanges académiques pourraient s'étendre à des domaines variés, tels que la technologie, l'ingénierie, l'agriculture et la médecine. Les institutions chinoises proposent déjà des programmes dans ces secteurs, ce qui pourrait bénéficier directement aux jeunes ivoiriens en quête de formations spécialisées.

Avec l'augmentation des échanges, l'apprentissage du mandarin devrait devenir une priorité encore plus grande. Des initiatives pour former davantage de professeurs de mandarin en Côte d'Ivoire et pour intégrer l'enseignement de la langue chinoise dans les écoles publiques pourraient être envisagées.

Les universités ivoiriennes pourraient collaborer avec leurs homologues chinoises pour développer des projets de recherche dans des secteurs clés pour le développement de la Côte d'Ivoire. Il est souhaitable que le nombre de bourses pour les études universitaires en Chine augmente pour les élèves ayant le bac, offrant ainsi aux étudiants ivoiriens issus des clubs des chances accrues de poursuivre des études supérieures dans des institutions de renommée internationale en Chine.

Pour nous, les échanges académiques sont perçus comme un levier pour renforcer les relations diplomatiques et économiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine. En formant des jeunes qui comprennent les deux cultures et les deux économies, ces programmes favorisent une coopération plus fluide et bénéfique entre les deux pays.

Ces perspectives indiquent un avenir prometteur pour les échanges académiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine, avec des possibilités croissantes pour les jeunes générations d'Ivoiriens d'accéder à des opportunités éducatives internationales et de contribuer au développement de leur pays.



le président du REIAC, Christ Aymet Yoro Loua

AIP : Quels sont vos projets pour développer davantage ce programme de bourses ?

Y.L : Un des objectifs clés du Réseau est de trouver des financements supplémentaires pour augmenter le nombre de bourses offertes chaque année. Cela permettra d'inclure davantage d'élèves méritants et de répondre à la forte demande. Des discussions sont en cours avec des partenaires chinois pour étendre le soutien financier.

En plus des bourses de scolarisation, le Réseau envisage de solliciter de nouvelles catégories de bourses, comme des bourses d'études supérieures pour les universités chinoises, des bourses pour des échanges à court terme, ou des stages en Chine. L'objectif est d'offrir un éventail plus large d'opportunités pour les élèves et étudiants ivoiriens issus des clubs.

Le Réseau travaille également sur la mise en place de collaborations avec des entreprises chinoises opérant en Côte d'Ivoire. Ces partenariats pourraient permettre à ces entreprises de sponsoriser des

bourses ou d'offrir des stages professionnels aux élèves et étudiants bénéficiaires notamment ceux des établissements d'enseignement professionnel.

Le Réseau entend également promouvoir et élargir l'enseignement du mandarin dans les écoles ivoiriennes partenaires. Cela pourrait se faire en renforçant la formation des enseignants locaux ou en facilitant l'envoi de professeurs chinois pour enseigner la langue.

Le Réseau explore la possibilité de lancer des projets éducatifs collaboratifs avec des institutions chinoises, notamment dans les domaines de la technologie et de l'innovation. Cela permettrait de préparer les élèves à des secteurs clés pour le développement de la Côte d'Ivoire.

AIP : Existe-t-il des partenariats spécifiques entre votre Réseau et des lycées ou collèges chinois ?

Y.L : Oui, le Réseau des enseignants ivoiriens amis de la Chine a déjà établi des partenariats spécifiques entre l'école Internationale des langues étrangères de Tianjin et certains lycées ivoiriens.

Le Réseau envisage susciter des voyages d'études et de partages pour les élèves ivoiriens et les responsables des établissements scolaires afin de leur permettre de découvrir le système éducatif chinois et de participer à des programmes culturels et académiques.

Pour nous, les partenariats spécifiques constituent un pilier important dans la coopération et contribuent à renforcer les liens académiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine. Le Réseau continue de chercher à nouer des partenariats avec d'autres institutions chinoises pour offrir encore plus d'opportunités aux élèves ivoiriens.

(AIP) KOYE REMI KOUAME

(Interview réalisée par Ferdinand Dapah)

Détente

Le temps ne t'appartient pas

Par Désiré Atsain



Caricature

